

Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'ESPE de Bretagne et assurée avec l'université de Bretagne Occidentale et l'université Rennes 2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « breton », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de breton.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES de breton ou du CAFEP de breton organisés durant la première année du master, le concours ayant lieu au second semestre.

Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est **le métier de professeur dans l'enseignement secondaire (collège ou lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES de breton (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

Autres débouchés : en fonction du profil et de l'expérience acquise : conseiller pédagogique, personne-ressource, enseignant du second degré affecté à l'enseignement supérieur, enseignant du second degré affecté à TES (éditions pédagogiques, rattachées au CRDP de l'Académie de Rennes) à temps partiel ou à temps plein, etc.

Conditions d'admission

L'accès en master M1 est de droit pour tous les étudiants titulaires d'une licence de la discipline.

L'accès en M1 pour les autres cursus est soumis à l'examen d'un dossier.

Contacts :

- herve.lebihan@univ-rennes2.fr
- erwan.le-pipec@espe-bretagne.fr
- ronan.lhourre@espe-bretagne.fr
- masters@espe-bretagne.fr

Formation continue (personnes en reprise d'études)

- sufcep@univ-brest.fr
- sfc@univ-rennes2.fr

Organisation des études

Master 1

Semestre 1	Semestre 2
<p>Savoirs disciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langue vivante étrangère ou langue ancienne (22h / 2 ECTS) ▪ UE 2 A Littérature et civilisation (72h / 6 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Littérature • Civilisation • TP - préparation concours ▪ UE 2 B Maîtrise de la langue (72h / 5 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Thème / version • Faits de langue • Langue orale ▪ Discipline 2^{ème} valence (18h / 5 ECTS) 	<p>Savoirs disciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Littérature et civilisation (40h / 4 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Littérature • Civilisation ▪ Fonctionnements / Maîtrise de la langue (56h / 4 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Thème / version • Faits de langue • Langue orale ▪ Discipline 2^{ème} valence (18h / 4 ECTS)
<p>Savoirs didactiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cultures numériques (11h / 0 ECTS) ▪ UE 4 A didactique « inter-langues » (11h / 1 ECTS) ▪ UE 4 B didactique du breton (25h / 2 ECTS) ▪ Discipline 2^{ème} valence (14h / 3 ECTS) 	<p>Savoirs didactiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cultures numériques (10h / 2 ECTS) ▪ UE 4 A didactique « inter-langues » (20h / 2 ECTS) ▪ UE 4 B didactique du breton (43h / 3 ECTS) ▪ Discipline 2^{ème} valence (18h / 2 ECTS)
<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie de la recherche (30h / 3 ECTS) 	<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie de la recherche (30h / 3 ECTS)
<p>Contexte d'exercice du métier (30h / 3 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre enseignant aujourd'hui ▪ Processus psycho-cognitif des apprentissages ▪ Politiques éducatives d'aujourd'hui 	<p>Contexte d'exercice du métier (30h / 3 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La diversité des publics ▪ La difficulté scolaire ▪ Processus d'orientation des élèves
<p>Mise en situation professionnelle (10h / 0 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stage d'observation et référentiel des compétences professionnelles 	<p>Mise en situation professionnelle (20h / 3 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stage de pratique accompagnée et référentiel des compétences professionnelles
<p>Total S1 : 315 heures / 30 ECTS</p>	<p>Total S2 : 285 heures / 30 ECTS</p>

Master 2

Semestre 3	Semestre 4
<p>Savoirs disciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langue écrite et langue orale (24h / 4 ECTS) ▪ Accompagnement disciplinaire (12h / 2 ECTS) 	<p>Savoirs disciplinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement disciplinaire (12h / 2 ECTS)
<p>Savoirs didactiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pédagogie et numérique (12h / 2 ECTS) ▪ Didactique (36h / 6 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Didactique inter-langues • Didactique du breton ▪ Accompagnement didactique (24h / 4 ECTS) 	<p>Savoirs didactiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Didactique (24h / 4 ECTS) <ul style="list-style-type: none"> • Didactique inter-langues • Didactique disciplinaire ▪ Accompagnement didactique (12h / 2 ECTS)
<p>Recherche (12h / 0 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie du mémoire de master (<i>en lien avec le bloc « Mise en situation professionnelle »</i>) 	<p>Recherche (10 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire de master et soutenance (<i>en lien avec le bloc « Mise en situation professionnelle »</i>)
<p>Contexte d'exercice du métier (12h / 2 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire son autorité ▪ Prendre en compte la diversité des élèves 	<p>Contexte d'exercice du métier (12h / 2 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former à la citoyenneté ▪ Evaluer les apprentissages des élèves
<p>Mise en situation professionnelle (30h / 10 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la pratique professionnelle (30 h) ▪ Stage 	<p>Mise en situation professionnelle (18h / 10 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la pratique professionnelle (18 h) ▪ Stage
<p>Total S3 : 162 heures / 30 ECTS</p>	<p>Total S4 : 78 heures / 30 ECTS</p>